

La poésie patoise

Autor(en): **D.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pages fribourgeoises

La poésie patoise

*C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.*

Le sévère Boileau faisait allusion aux mauvais poètes, aux rimailleurs de son temps. Nos poètes patoisants n'ont certes pas l'ambition d'atteindre le faite de la gloire comme tant de poètes français. Reconnaissons cependant que si parmi les nôtres nous trouvons des versificateurs plus ou moins qualifiés, nous avons eu et nous avons encore de vrais poètes. Ces poètes qui chantent si bien, en parlant comme les aïeux, tout ce qu'il faut aimer, tout ce qui réjouit l'âme et ravive l'espérance. Il incombe peut-être bien peu au vieux kouètsou, qui a pris place trop tard dans l'arène des patoisants, de parler de la poésie patoise.

Une idée noire traverse mon imagination vagabonde. Le matin où j'écris est bien sombre pour la saison. Les *j'ojalè* ne chantent pas au *Piti-Boû* et un horrible nuage noir se vautre sur la jolie *Commbè*. De plus, ne faut-il pas que je trouve à portée de ma vue de taupe la page 292 du dernier numéro de ce cher *Conteur*. La corde de la cloche qui pourrait sonner le glas dont on parle balance-t-elle déjà ? Quel lien nous unirait encore sans le *Conteur* ? Je pense à ce qu'a écrit le pauvre André Chénier, à Saint-Lazare, peu de temps avant le triste travail du couperet.

*Pour moi Palès encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les Muses des*
[concerts !

Je ne veux point mourir encore !

Revenons à la poésie patoise. L'idée m'en est suggérée par le fait qu'une tâche assez difficile m'est confiée, soit d'examiner quelques poésies rentrant dans un groupe de travaux faisant l'objet d'un concours de patoisants. Je ne puis me résoudre à croire que la poésie patoise ne peut être chantante et avoir une valeur littéraire sans que les règles de la poésie française soient bien observées. Cette dernière veut un style sublime et un riche langage. Faguet parle de belles gerbes en bouquets gracieux. De belles feuilles toujours vertes qui

gardent les noms de vieillir. Tout a inspiré Lamartine pour écrire la *Prière de l'enfant à son réveil* :

*Mon Dieu, donne l'onde aux fontaines,
Donne la plume aux passereaux,
Et la laine aux petits agneaux,
Et l'ombre et la rosée aux plaines.*

Malgré la distance qui pourrait exister entre les beaux vers français et les beaux vers patois, tous ceux qui aiment, qui admirent, qui parlent le cher langage des aïeux peuvent aussi trouver du sublime et de la richesse dans les vers de nos bons poètes patoisants.

Dans une collection, je retrouve un chant écrit par le regretté abbé M. Biemann, de Treyvaux. Ce beau village où le patois est encore tant à l'honneur. Ce cher abbé Biemann, admirable patoisant, poète et musicien, comme on en trouve heureusement encore en Pays romand. Redisons la strophe chantante dont j'ai parlé ; strophe écrite en beau patois du pays de la belle Luce. Orthographe Tobi.

*Lè j'anhyan, lè j'anhyannètè
Kan vin l'àra dè muri,
Chin van to drè chin krochètè
Vè chin Piér' in paradi.
Pour ochèna, pouro dona !
Ke l'Bon Dyu vo pardenè !
No prèyèrin Nouthra Dona
Dè vo pà léch' in dèrè.*

C'est du beau patois qui parle au cœur. N'y trouve-t-on pas du sublime et de la richesse de langage ? D'autres ont chanté et chantent encore comme l'a fait l'abbé Bielmann. N'oublions jamais ceux qui, sous la froide pierre, dorment dans la paix du Seigneur comme ce dernier. L'immortel Bornet, le spirituel Tobi *di gouguenètè*, le savant Etienne Fragnière de *la Poya*, le sympathique et fécond abbé Bovet, Fernand Ruffieux. J'en oublie, et des meilleurs, tout en ne parlant que des Fribourgeois.

Je ne voudrais pas être un faiseur de peines, un *laudator temporis acti*, en disant qu'il m'a été donné de constater que certains poètes, disons nouveaux, s'écartent un peu trop des justes règles dont j'ai parlé. L'amélioration est certes possible. Dans les alexandrins, on oublie trop facilement la césure et l'on ne compte pas bien les pieds, comme dans d'autres vers aussi. On ne considère pas qu'une syllabe muette compte comme pied devant une consonne. « La rime est une esclave et ne doit qu'obéir », a dit Boileau. D'accord, mais le célèbre auteur des *Satires* et des *Épîtres* n'a pas écrit ces fameux vers en gruèrin, joratois, kouètsou ou autres. Les rimes masculines arrivent assez facilement. Les féminines, assez riches, sont plus rares. Heureusement que l'accent tonique sur la pénultième syllabe amène souvent une finale qui peut

passer pour muette. Citons : *Anhyannètè - Krochètè - Montanyè - Kanpanyè*, comme beaucoup d'autres. A mon avis, il faut éviter le plus possible l'éliision du *e muet* (*k'lé* pour *ke lé*), comme on peut élider d'autres lettres pour éviter les hiatus quand il faut le faire pour perdre un pied (*léch' in dèrè*). Mesurons bien les vers, remanions-les s'il le faut. J'ai sous les yeux un beau travail de 500 vers où le *e muet* n'est élidé que quelques rares fois. Par contre, dans un autre ouvrage de 540 vers, la voyelle *e* est élidée 40 fois. De plus, dans le vers : *Mè k'aomèré tan fér' d'la boûra*, notre poète n'a certes pas fait un excès de zèle pour trouver un octonaire à rime féminine.

Ne critiquons plus, admirons plutôt ceux qui aiment encore assez le patois pour le chanter. Cependant, rappelons le conseil de Boileau, Boileau toujours.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ; polissez-le sans cesse et le repolissez.

D. P. d'in Boû.

Cherchés d'occasion fascicules 17 à 25 des *Glossaires des patois romands*. Offres à J.-D. Galland, Satigny, Genève.

Depuis six générations
les bons Vaudois
fument

GRANDSON

4/3 légers

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832

